

Motion du Conseil d'UFR adoptée à l'unanimité suite à l'assemblée générale des enseignants réunie le mercredi 17 février 2010

Suite à l'assemblée générale des enseignants de l'UFR Langues et Civilisations de l'université Paris-Est Marne-la-Vallée, le Conseil d'UFR réuni le mercredi 17 février 2010, s'associant aux diverses motions votées à université Paris-Est Marne-la-Vallée, considère que la réforme de la formation des enseignants imposée par les ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche est à la fois nocive et inapplicable.

Les exigences multiples : obtenir un master recherche, préparer un concours et un mémoire de recherche, effectuer d'éventuels stages en observation et en responsabilité, l'allongement de la durée des études sans qu'aucune aide financière conséquente ne soit prévue, l'évocation peu sérieuse de la réorientation dans des parcours recherche des étudiants non admissibles, sont autant de termes de cette circulaire qui sont inacceptables pour nous.

Cette réforme abaisse le niveau de qualification disciplinaire des futurs enseignants, ainsi que leur niveau de qualification professionnelle, elle aggrave la précarisation de l'emploi dans l'éducation nationale, elle affaiblit les masters recherche et elle met en concurrence les universités.

Il est également inacceptable que les néo-lauréats des concours soient privés d'une réelle année de stage et de formation professionnelle pour se voir affectés directement en service complet dès le début de leur première année de fonction, leur formation, très réduite, n'étant assurée que dans un second temps et sous la forme de quelques semaines pendant lesquelles ils seraient en outre remplacés par des étudiants préparant les concours.

C'est pourquoi, en accord avec un très grand nombre d'universitaires qui se sont déjà prononcés par l'intermédiaire des conseils d'universités, des sociétés savantes, avec les syndicats d'enseignants, la FCPE, la CPU, qui ont exprimé leur refus lors du vote au CNESER le 21 décembre (35 voix contre sur 38 votants), de nombreuses sections CNU depuis janvier, nous réaffirmons notre opposition à une réforme qui menace l'Education Nationale dans sa mission et ses fondements.

- Les décrets d'août 2009 et toutes les circulaires postérieures d'application doivent être abrogés.
- L'ouverture de véritables négociations est plus que jamais nécessaire.
- Le calendrier des épreuves écrites des concours apparaît en l'état irréaliste et inapplicable. Dans ces conditions, nous ne préparerons pas cette hypothétique session d'écrits de l'automne 2010.
- Nous appelons les jurys de concours à manifester publiquement leur désaccord.
- Nous nous associons à l'appel des trois conseils centraux de Paris 8, et nous appelons à l'établissement d'une position commune entre les différents conseils des universités de l'Académie de Créteil (Paris 12, Paris 13, Paris 8, MLV).

NOUS APPELONS A LA MOBILISATION SOUS TOUTES SES FORMES ET AUX MANIFESTATIONS DE CONVERGENCE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

MOTION VOTEE A L'UNANIMITE PAR LE CONSEIL D'UFR LE 17 FEVRIER 2010